

Lutte contre les inondations « Une belle piscine » de 16 000 m³



Les élus et responsables du chantier sont venus constater l'avancement des travaux.

■ Le bassin de rétention du Tournant prend forme au bout de la rue de Pernes et le président de la communauté Artois-Lys et du Symsagel, André Flajolet, est venu constater, bottes aux pieds, l'avancement des travaux, accompagné du maire Daniel Rougé et des différents responsables des travaux. Le chantier a commencé le 21 août et l'exceptionnelle absence de pluie a permis de gagner plus d'une semaine sur le planning initial. La partie la plus visible du bassin est aujourd'hui réalisée : une cuvette qui s'étend sur 1,5 hectare, d'une contenance de 16 000 m³. « Une belle piscine ! », selon André Flajolet qui souhaite faire de ce bassin un modèle pour les nombreux autres qui devront être réalisés sur le territoire

du Symsagel. « Nous voulons faire un site pilote, qui soit utile et pédagogique. Il faut tout d'abord que ce soit une belle réalisation, intégrée dans le paysage. Nous souhaitons également montrer l'intérêt des mesures agri-environnementales avec des plantations, des fossés ou des fascines. Nous avons déjà rencontré les agriculteurs et les riverains pour discuter de l'emprise des fossés qui vont alimenter le bassin, et nous allons les revoir en octobre pour les mesures à prendre. »

Concernant les fossés, ils devraient être réalisés cette semaine ; l'un le long de la rue de Pernes, le second dans un champ racheté par la CAL. Une troisième arrivée d'eau se fera par une tranchée naturelle. Un tuyau de sept mètres de diamètre as-

surera l'entrée de l'eau dans le bassin qui devrait se remplir en deux heures en cas de « grosse pluie. » Une fois plein, le bassin doit se vider en 24 heures dans le réseau pluvial, avec un régulateur de débit. L'eau se videra le long de la « voyette de Pernes » pour rejoindre un collecteur d'eau. Quant au réseau pluvial, le maire a rappelé qu'un diagnostic est en cours et que les premiers résultats devraient être connus d'ici la fin de l'année. La commune définira alors les aménagements à réaliser, avec comme secteur prioritaire, l'avenue du Général-de-Gaule.

Les travaux du bassin devraient être terminés au plus tard mi-octobre. Les services de la CAL se chargeront ensuite de l'aménagement paysager et de l'entretien. Viendront ensuite les discussions avec les agriculteurs sans lesquels ce bassin ne sera qu'une faible protection face aux fortes pluies. André Flajolet rappelle que les bassins de rétention ne sont « qu'une des réponses aux problèmes des inondations. Nous ne pourrions jamais garantir une protection totale, mais nous voulons montrer que nous faisons tout ce que nous pouvons pour limiter les risques. »

P. V.

À la mairie Au revoir Pascaline

■ Samedi, le maire, Françoise Delvoye avait organisé une réception pour le départ de Pascaline Merle, la secrétaire générale de mairie. Pascaline, était en poste depuis le 1^{er} janvier 2001 après avoir quitté Helfaut. « Discrète et perspicace, elle s'est rapidement adaptée à notre maison au point de s'intégrer parfaitement aux nombreuses équipes qui contribuent à animer le village et l'intercommunalité », explique Françoise Delvoye qui décrivait son bureau comme étant devenu « plus qu'un parloir, une plaque tournante pour mûrir des décisions, construire des projets et préparer des dossiers. » Elle quitte la mairie de Gonnehem pour s'occuper des finances d'Aire-sur-la-Lys.

Au cours de cette cérémonie, Françoise Delvoye a pré-



Pascaline (

senté son poste de secrétaire de mairie. Houbert qui est directeur de services à Lestreques semblerait avoir succédé à Pascaline au quotidien. Les prochains cours de

Concours des maisons fleuries Résultats lors de

■ Vendredi dernier, les membres du jury du concours communal des maisons fleuries sont passés dans les rues de Gonnehem pour départager les concurrents dans les deux catégories proposées "jardin" et "maison plus balcon". Lors du premier passage, une centaine de maisons ont attiré l'attention des membres du jury composé de René Pruvost. Lors du deuxième passage, le jury ne devait retenir que dix maisons visibles de la route et les photographier pour établir le classement des lauréats qui recevront leurs prix lors de la fête de la pomme, fin novembre.



Le jury a



Le bassin s'étend sur 1,5 ha et offre une contenance de 16 000 m³.